

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 206

Présent(s) : 138

Représenté(s) : 46

Votant(s) : 184

Excusé(s) : 7

Absent(s) : 15

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DU GRAND REIMS

SEANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2023

Le jeudi 21 décembre 2023 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 15 décembre 2023, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Marcel BENCIVENGO, M. Christian BERLOT, Mme Laurence BILLY, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUVILLE, M. Pascal BOUILLIE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Nicolas CARNOYE, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, M. Gilles DESOYE, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANCQUE, M. Claude GACHET, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Charles GOSSARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Alain HIRault, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, M. Guy LECOMTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, M. Denis PONCELET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Alain WANSCHOOR, M. Yves MARLY (suppléant de M. Jean-Pierre ARNAUD), M. Alain TOCUT (suppléant de M. Jean-Pierre JOREZ), Mme Anne-Sophie ROMAGNY (suppléant de Monsieur Dominique LECLERE), M. Urbain HUART (suppléant de Mme Marie-Noëlle RAINON), Mme Hélène COLZY (suppléant de M. Jean-Pierre RONSEAU), M. Clément GOELDEL (suppléant de M. Bernard WEILER)

Étaient représenté-e-s :

M. François BARONNET a donné pouvoir à Philippe CHARDONNET, M. Patrick BEDEK a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Florence BERTHON a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Monsieur Corentin CENTA a donné pouvoir à Sarah DA COSTA, M. Fabien CHARPENTIER a donné pouvoir à Conrad CHER, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Valérie CHAUMET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Bruno COCHEMÉ, Mme Anny DESOY a donné pouvoir à Martine JOLLY, Mme Anne DESVERONNIERES a donné pouvoir à Katia BEAUJARD, M. Robert D'HARCOURT a donné pouvoir à Julien LEPITRE, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à François MOURRA, M. Thomas DUBOIS a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANCQUE, Mme Audrey GARDEBLED a donné pouvoir à Jean MARX, Mme Laurence GARUS a donné pouvoir à Jean LETISSIER, M. Pierre GEORGIN a donné pouvoir à Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Damien GIRARD a donné pouvoir à Maryline BAILLY, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Martial DUPIN, M. Jean-Jacques GOUAULT a donné pouvoir à Hervé CHEF, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Jean-Pierre GRISOUARD a donné pouvoir à Thibault LOCQUARD, M. Serge HIET a donné pouvoir à André TETENOIRE, Mme Muriel JACQUIOT a donné pouvoir à Bertrand BOILLY, Mme Cathy LAURIN a donné pouvoir à Colette MACQUART, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Edouard BARON, M. Dominique LEDEME a donné pouvoir à Zabbaou LIMAN, Mme Marie-Claire LESIEUR a donné pouvoir à Charles GOSSARD, Mme Catherine MALAISÉ a donné pouvoir à Nadine POULAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Dany CHRISTOPHE, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, Mme Annie PERRARD a donné pouvoir à Eric LEGER, Mme Marie-Thérèse PICOT a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Kevin PONCIN a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Yann VELLY, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Mounya TAGGAE a donné pouvoir à Patrick TCHANGA, M. Daniel VAQUETTE a donné

pouvoir à Philippe SALMON, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Mario ROSSI, M. Vincent VERSTRAETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, M. Jean-Marie VIEVILLE a donné pouvoir à Denis PONCELET, M. Philippe WATTIER a donné pouvoir à Pascal LABELLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, M. Alain DE CEULENEER, M. Franck JACQUET

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Franck ASSELIN, M. Franck BAILLY, Mme Nathalie BELAMY, M. Vincent BENNEZON, M. Cyrille DUTERNE, M. Pascal GARNOTEL, M. Didier HENRIET, M. Thierry JOBART, M. Patrice MOREL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Jean-Christophe POINS, Mme Sylvie PORET, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au vote :

Mme Caroline BARRÉ, M. Marcel BENCIVENGO, M. Raphaël BLANCHARD, M. Nicolas DARGENT, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Stéphane LANG, M. Christophe PATINET, M. Dominique POTAR, M. Germain RENARD, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick TCHANGA

Secrétaire : Gilles DESSOYE

Vice Secrétaire : Franck NOEL

Votes :

Pour : 172 Contre : 0 Abstention : 1

RÉVISION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU GRAND REIMS DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.141-3 et L.143-18, L.141-1 à L.145-1, R.141-1 à R.143-16,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le schéma de cohérence territoriale en vigueur, approuvé le 17 décembre 2016,

Vu sa délibération n°CC-2021-103 du 24 juin 2021 approuvant le projet de territoire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2022-6 du 31 mars 2022 prescrivant la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT) de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que le Conseil communautaire doit débattre sur les orientations du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du ScoT, conformément à l'article L.143-18 du Code de l'Urbanisme,

Considérant que le PAS définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de vingt ans sur la base d'une synthèse du diagnostic territorial et des enjeux qui s'en dégagent,

Considérant qu'ils concourent à la coordination des politiques publiques sur le territoire, en favorisant un équilibre et une complémentarité des polarités urbaines et rurales, une gestion économe de l'espace limitant l'artificialisation des sols, les transitions écologique, énergétique et climatique, une offre d'habitat, de services et de mobilités adaptés aux nouveaux modes de vie, une agriculture contribuant notamment à la satisfaction des besoins alimentaires locaux, ainsi qu'en respectant et mettant en valeur la qualité des espaces urbains comme naturels et des paysages,

Considérant que le PAS fixe en outre, par tranches de dix années, un objectif de réduction du rythme de l'artificialisation,

Vu les orientations du PAS à débattre :

- Axe 1 - se réinventer : conduire une stratégie d'attractivité économique ambitieuse,
- Axe 2 - se resituer : bâtir une politique de solidarité désirable pour devenir un territoire de choix,
- Axe 3 - se rassembler : s'engager dans les transitions pour devenir un territoire plus sobre et plus durable,

Considérant les échanges intervenus entre les membres du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims à l'issue de la présentation des orientations du PAS,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 14 décembre 2023,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte de la tenue du débat sur les orientations du Projet d'Aménagement Stratégique du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Reims en révision.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN



Secrétaire : Gilles DESSOYE

Vice Secrétaire : Franck NOEL



Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims le 26 décembre 2023 et de la réception en Préfecture le 26 décembre 2023. Identifiant : 051-200067213-20231221-190244-DE-1-1